



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES
DIX-SEPTIÈME SESSION
INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LES ACTIVITÉS RELATIVES À EPHYTO
POINT 14.4 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

- [1] La solution ePhyto de la CIPV continue d'occuper, au niveau mondial, une place de premier plan dans la numérisation des documents commerciaux relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires et est le seul mécanisme d'échange numérique entièrement opérationnel disponible dans le monde pour l'échange de tout type de certificat SPS. Toute partie contractante à la CIPV qui le souhaite peut utiliser le système en se connectant soit directement via la plateforme ePhyto, soit en ligne via le système GeNS pour les pays qui ne disposent pas de leur propre système. En décembre 2022, plus de trois millions de certificats ePhyto avaient été échangés avec succès via la plateforme par 74 pays utilisateurs actifs (contre 62 à la fin de 2021). Au total, 116 pays sont désormais enregistrés dans le système, contre 103 à la fin de 2021, la Sierra Leone étant le dernier pays à avoir intégré le système en 2022.
- [2] Les statistiques pour 2022 sont encore en train d'être compilées, mais certains résultats obtenus jusqu'en 2021 soulignent l'intérêt et le succès de la solution ePhyto de la CIPV. En partenariat avec la Division des marchés et du commerce de la FAO dans le cadre d'un projet financé par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, il a été déterminé que la valeur des exportations de végétaux des participants à ePhyto a nettement augmenté au début de la pandémie de covid-19, avec une augmentation de 225 pour cent entre janvier et février 2020 (de 1 milliard d'USD en janvier à 3,2 milliards d'USD en février 2020). Avec une accélération de l'utilisation de certificats ePhyto en 2020-2021, la valeur des exportations de végétaux des participants à ePhyto a augmenté de 682 pour cent, passant de 1 milliard d'USD en janvier 2020 à 7,8 milliards d'USD en décembre 2021. La valeur des exportations de végétaux des pays qui délivrent des certificats ePhyto a également augmenté de manière significative, passant de plus de 4,8 milliards d'USD enregistrés en 2018 à plus de 79 milliards d'USD à la fin de 2021. À cette date, seuls 10,6 pour cent de la valeur des exportations de végétaux nécessitant une certification phytosanitaire étaient couverts par la solution ePhyto. Avec l'arrivée de pays supplémentaires tels que l'Inde, le Japon, le Pakistan et la Thaïlande en 2022, les résultats statistiques devraient rester remarquables.
- [3] Ce succès peut être attribué en grande partie à la collaboration qui s'est mise en place entre l'équipe ePhyto du secrétariat et les nombreux partenaires qui forment une «équipe mondiale ePhyto» encore plus importante. Ces partenaires comprennent avant tout le Groupe directeur d'ePhyto et le Centre international de calcul (CIC) des Nations Unies, qui ont amélioré et continuent d'améliorer la solution ePhyto sur le plan technique. La mise en œuvre à grande échelle de la solution ePhyto n'aurait jamais pu avoir lieu sans les contributions de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, du Groupe consultatif sectoriel ePhyto et de la Banque mondiale. L'Alliance a facilité l'intégration d'ePhyto à Madagascar (premier pays à utiliser la version française du système GeNS), en Jordanie et au Sénégal, notamment, et a fourni les ressources financières nécessaires à la traduction du système GeNS en arabe pour le paiement, la facturation et la signature électroniques.
- [4] Le Groupe consultatif sectoriel ePhyto a entrepris de mettre en place, en 2022, une série de sept webinaires conjoints avec le secrétariat. Ces webinaires ont permis à plus de mille participants de découvrir la solution ePhyto en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Colombie, aux Philippines, au Guatemala, au Pakistan, au

Chili et en Thaïlande. Le Groupe de la Banque mondiale a également lancé des projets d'aide à l'intégration de la solution ePhyto en Côte d'Ivoire, en Zambie et au Népal, tout en s'employant à faciliter les connexions entre le système de guichet unique Sydonia et la solution ePhyto aux Fidji.

- [5] L'interface de programmation d'applications (API) permettant de connecter le système de paiement externe (ePayment) est en cours de pilotage avec le Sénégal et la Jordanie. La fonctionnalité est considérée comme aboutie et prête à passer à un fonctionnement normal. Le support «de droite à gauche» pour la version arabe du système GeNS a été mis en œuvre et est prêt à être utilisé. La version arabe est déployée, et sa validation a été effectuée avec quelques modifications qui ont été introduites pour la Jordanie.
- [6] L'intégration avec le système de guichet unique Sydonia continue de présenter des difficultés en raison de facteurs liés à des questions externes à l'activité de la CIPV (la Banque mondiale finance le projet et la CNUCED coordonne Sydonia, et il leur reste à s'entendre sur la marche à suivre; la CIPV et le CIC sont prêts à aller de l'avant, mais nous ne pouvons pas influencer sur les prochaines étapes, étant entièrement dépendants de la Banque mondiale et de la CNUCED pour prendre les prochaines mesures). Néanmoins, les efforts déployés par la CIPV et le CIC ont permis de se connecter à plusieurs autres systèmes de guichet unique, notamment à Madagascar, en Inde, au Pakistan, aux Philippines, en Thaïlande, au Maroc, au Kenya, en Ouzbékistan et en Ouganda, notamment, et le CIC a confirmé que la connexion à Sydonia serait relativement aisée. On s'attend à ce que cette connexion ait lieu dans le courant de l'année 2023.
- [7] Enfin, un groupe de réflexion sur le financement durable d'ePhyto a rédigé, à l'intention de la CMP, un document comprenant des recommandations quant à une manière durable de procéder, qui fera l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour de la Commission. En résumé, la solution ePhyto de la CIPV a amélioré la sécurité du commerce des végétaux et des produits dérivés, accroissant son efficacité et réduisant son coût. Il est possible qu'à l'avenir, la croissance et le succès soient au rendez-vous avec l'adhésion de nouveaux pays au projet, l'apport de nouvelles améliorations et la poursuite des partenariats solides déjà établis.
- [8] La CMP est invitée à:
- 1) *prendre note* de la mise en œuvre réussie de la solution ePhyto de la CIPV à ce jour;
 - 2) *encourager et aider* les parties contractantes qui ne se sont pas encore enregistrées dans le système à le faire.